Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 30/07/2026
ID : 031-213105745-20260629-040_2026-DE

Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

N° 040-2026

COMMISSIONS COMMUNALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 25/06/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, TROUCHE Marie-Claire, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis François, BRENAC Cyril, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovik, BAROTTE Marjorie.

Absents représentés : PECHOULTRES Jean-Baptiste (procuration à M. MARCHAND), DEQUIVRE Corinne (procuration à Mme KASA), BRUN Anthony (procuration à M. ESTRADE), RECART Julien (procuration à M. GAZZERA), MOQUET Mélody (procuration à M. PATENOSTRE).

Absente excusée : PILKOWSKI Véronique

Madame GRAESSER Mylène a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit par l'Administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Le maire est Président de droit de toutes les commissions.

Elles peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Cependant, suite au décès de Monsieur MANAUT Éric et à la démission de Madame ATTANCOURT Amandine, il convient de revoir les compositions des différentes commissions.

De même, dans le cadre d'une bonne administration des affaires de la commune, il convient d'ajouter une neuvième commission.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 30/07/2026
ID : 031-213105745-20260629-040_2026-DE

Monsieur le Maire propose de créer les 8 commissions municipales suivantes :

1.- Commission Sécurité
2.- Commission Ecole et jeunesse
3.- Commission Urbanisme
4.- Commission Gestion financière
5.- Commission Communication
6.- Commission Transition écologique
7.- Commission Culture, vie associative et vie locale
8.- Commission Concertation citoyenne et démocratie locale
Ainsi qu'un groupe de travail dont la composition suivra les règles des commissions :
9.- Groupe de travail sécurité du Camping et Cabanisation

Il propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques avec un maximum de 6 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à cinq commissions et groupe de travail.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **OUÏ** Monsieur le Maire,

- **DÉCIDE,** à l'unanimité des membres présents, de constituer les commissions suivantes :
  - 1.- Commission Sécurité
  - 2.- Commission Ecole et jeunesse
  - 3.- Commission Urbanisme
  - 4.- Commission Gestion financière
  - 5.- Commission Communication
  - 6.- Commission Transition écologique
  - 7.- Commission Culture, vie associative et vie locale
  - 8.- Commission Concertation citoyenne et démocratie locale
  Et le groupe de travail :
  - 9.- Groupe de travail Sécurité du Camping et Cabanisation

- **DÉCIDE** que les commissions communales et le groupe de travail comportent de 4 à 6 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à cinq commissions,

- **APRÈS** appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions et en conformité avec les dispositions du code, notamment l'article L2121-21 du CGCT,

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 30/07/2026
ID : 031-213105745-20260629-040_2026-DE

- **APRÈS** avoir décidé, à l'unanimité des membres présents, de ne pas procéder au scrutin secret,

- **DÉSIGNE** au sein des commissions suivantes :

- **1.- Commission Sécurité** :
  - M. GAZZERA Philippe
  - M. PATENOSTRE Lionel
  - M. GUALBERT Mathieu
  - M. DAGRAS Louis François
  - Mme ROUGANIOU Marie

- **2.- Commission Ecole et jeunesse** :
  - Mme KASA Flutura
  - Mme BORDES Mathilde
  - Mme VIROT Amélie
  - Mme BAROTTE Marjorie

3.- Commission Urbanisme :
  - M. PECHOULTRES Jean-Baptiste
  - Mme DEQUIVRE Corinne
  - M. PATENOSTRE Lionel
  - M. RÉCART Julien
  - Mme ROUGANIOU Marie

4.- Commission Gestion financière :
  - Mme TROUCHE Marie-Claire
  - M. ESTRADE Guillaume
  - Mme VIROT Amélie
  - M. DAGRAS Louis François
  - Mme ROUGANIOU Marie

5.- Commission Communication :
  - M. PATENOSTRE Lionel
  - Mme KASA Flutura
  - Mme MOQUET Mélody
  - M. ESTRADE Guillaume

6.- Commission Transition écologique :
  - Mme PILKOWSKI Véronique
  - M. ESTRADE Guillaume
  - M. RÉCART Julien
  - M. PECHOULTRES Jean-Baptiste
  - Mme IMBERT Viviane
  - M. BRUN Anthony

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 30/07/2026
ID : 031-213105745-20260629-040_2026-DE

7.- <u>Commission Culture, vie associative et vie locale</u> :

- M. BRENAC Cyril
- Mme GRAESSER Mylène
- Mme BORDES Mathilde
- M. RÉCART Julien
- Mme IMBERT Viviane

8.- <u>Commission Concertation citoyenne et démocratie locale</u> :

- M. ESTRADE Guillaume
- Mme GRAESSER Mylène
- Mme TROUCHE Marie-Claire
- Mme KASA Flutura
- Mme BAROTTE Marjorie

9.- <u>Groupe de travail sécurité au camping et cabanisation</u>

- M. PECHOULTRES Jean-Baptiste
- M. GAZZERA Philippe
- Mme DEQUIVRE Corinne
- M. PATENOSTRE Lionel
- M. BAUTISTA Ludovik

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
René MARCHAND